



Passion Sports Nature Préaux

Procès-verbal du conseil d'administration tenu en visioconférence le 5 février 2021

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, les membres du conseil d'administration de l'association Passion Sports Nature Préaux se sont réunis le 5 février 2021 à 20 heures 30, au moyen d'une conférence audiovisuelle permettant leur identification et leur participation effective.

1. Election du bureau 2021

Le vote par écrit (par mail) a été admis pour les membres du conseil d'administration ne pouvant assister à la visioconférence, par application de l'article 9 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

Ont été présents à cette réunion par visioconférence :

Jean-Luc Taquet, Cédric Vincent, Isabelle Vincent, Marc Laroche, Ingrid Laroche-Ertel, Daniel Antczak, Stéphanie Clauss, Gilbert Hautekiet, François Petit, Lætitia Bailly, Katia Bougon, Vincent Demarais

Frank Le Roy et Alain Vieuxbled, qui n'ont pu se rendre disponibles, n'ont pas assisté à la réunion du conseil d'administration par visioconférence, et n'ont pas fait connaître leur vote.

Sur les 14 membres du conseil d'administration, 12 membres ont exprimé leur vote lors de la réunion en visioconférence, de sorte que le quorum requis (majorité simple) est atteint.

- Le poste de président est occupé par Jean-Luc Taquet qui se représente. Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- François Petit se représente au poste de vice-président course à pied. Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Daniel Antczak se représente au poste de vice-président marche nordique. Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Lætitia Bailly se représente au poste de secrétaire. Elle est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Gilbert Hautekiet se représente au poste de trésorier. Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Katia Bougon se représente au poste de trésorière adjointe. Elle est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Stéphanie Clauss se représente au poste de secrétaire adjointe. Elle est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Cédric Vincent se représente au poste de chargé de communication. Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Frank Le Roy se représente au poste de chargé de mission « sécurité ». Il est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Vincent Demarais ne souhaite pas se représenter au poste de chargé de mission « sponsoring ». Il n'y a pas lieu de pourvoir ce poste cette année.

Le bureau aura donc la composition suivante pour l'année 2021 :

Président :	Jean-Luc Taquet	Chargé de communication :	Cédric Vincent
Vice-président :	Daniel Antczak	Secrétaire adjoint :	Stéphanie Clauss
Secrétaire :	Lætitia Bailly	Trésorier adjoint :	Katia Bougon
Trésorier :	Gilbert Hautekiet	Chargé de sécurité :	Frank Le Roy
Vice-président :	François Petit		

2. Préparation de la réunion en visioconférence du 12 février 2021

Une réunion d'information est organisée à l'attention des membres de PSN en visioconférence le 12 février 2021 à 20h30 pour présenter les résolutions adoptées lors de la consultation écrite de l'assemblée générale (rapport moral, rapport financier, élection du 3^{ème} tiers du conseil d'administration), et évoquer les projets à venir.

Cédric présente le diaporama préparé pour cette réunion, s'agissant des projets 2021.

En 2021, le calendrier des courses risque d'être encore perturbé du fait de la situation sanitaire. Pour pallier l'absence de courses officielles, et recréer du lien entre les membres de PSN, la mise en place d'un challenge est proposée comme suit :

- Tous les mois, de février à juin, une nouvelle « course » sera publiée sur le site : il s'agit d'un parcours déterminé dans les secteurs habituels du club (non balisé, mais avec un roadbook mis à disposition), que chaque membre peut faire soit en CAP soit en MN, pendant un délai d'un mois, en chronométrant son parcours, qu'il enregistrera ensuite sur le site de PSN, ce qui permettra d'établir un classement général à la fin du challenge ;
- Ces courses apparaîtront dans le calendrier des courses, mais seront publiées en mode privé et ne seront accessibles qu'aux membres qui devront s'identifier sur le site (pour éviter, s'il y a des passages sur des terrains privés autorisés pour PSN uniquement, que des personnes extérieures puissent s'y rendre) ;
- Le kilométrage doit être accessible pour les coureurs et pour les marcheurs, avec une progressivité pour permettre une remise en condition physique (10 km environ, puis augmentation progressive jusqu'à 15 voire 18 km) ;
- Le challenge se poursuivra au-delà du mois de juin, si l'évolution de la situation sanitaire ne permet pas que les courses officielles reprennent.

Ce projet est validé par le CA, et sera présenté lors de la réunion en visioconférence du 12 février 2021. LE premier parcours sera mis en ligne dès les 13 février, pour 4 semaines. Ensuite, les nouveaux parcours seront mis en ligne au début de chaque mois dès le mois de mars, pour 4 semaines également.

Les parcours doivent encore être finalisés, et présentés sous forme de roadbook selon le modèle préparé par Cédric.

Pour les autres projets 2021, seront annoncés le forum des associations, les préautomnales, le repas club pour lequel la salle est réservée (date à vérifier : 20 ou 27 novembre 2021), et le téléthon, ces projets étant conditionnés par l'évolution de la situation sanitaire.

Il est prudent de ne pas annoncer de sortie club cette année.

Les ateliers thématiques précédemment envisagés (nutrition et hydratation, cartographie Open Runner, plan d'entraînement, et prise en main du site internet du club) ne peuvent s'organiser utilement qu'en présentiel. Ils seront annoncés, mais sans précision de date.

Par ailleurs, Cédric contactera Julien pour organiser un éventuel partenariat permettant aux membres de PSN d'assister aux séances de PPG qu'il organise en visioconférence ou en présentiel. PSN peut par exemple prendre en charge financièrement un forfait de 3 séances par adhérent (le coût étant de 3€/séance/personne), pour permettre une découverte de l'activité, et ceux qui sont intéressés pourront ensuite poursuivre la PPG en payant leurs séances. Cela aidera Julien à développer son activité. Si des séances en visioconférence sont prochainement organisées par Julien, Cédric transmettra les informations utiles aux membres du CA pour qu'ils puissent tester l'activité.

Enfin, après des échanges nourris au sein du conseil d'administration, la décision est prise de ne pas rouvrir les inscriptions aux entraînements sur le site de PSN dans l'immédiat.

Cette décision sera annoncée lors de la réunion en visioconférence du 12 février 2021, et réévaluée tous les mois, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Un message sera adressé aux membres à ce sujet, et une « news » sera mise en ligne sur le site, rappelant aussi la possibilité d'une pratique auto-organisée, dans la limite de 6 personnes, avec les règles sanitaires à respecter.

Pour favoriser cette pratique auto-organisée, Marc suggère qu'un annuaire regroupant les coordonnées des membres de PSN soit établi, pour tous ceux qui en sont d'accord, et qu'il leur soit communiqué.

Fin de la séance du conseil d'administration à 23h30.

Laëtitia Bailly,

Jean-Luc Taquet,

Secrétaire

Président

Compte-rendu rédigé par Stéphanie Clauss, secrétaire adjointe